

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur des personnes âgées et dépendantes, à Corrèze le 7 janvier 2017.

Messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du Conseil départemental,
Monsieur le maire,
Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Je suis à Corrèze, c'est une commune qui m'avait accueilli lors de ma première réunion publique dans le département, c'était en juin 1981. Je ne sais pas si dans cette salle, il y en a encore qui avaient participé à cet événement, c'en était un. Je pense qu'il y en a un ou deux et puis d'autres qui ne se signaleront pas.

C'était la première fois que je m'exprimais devant les Corrèziens ici, à Corrèze. J'y suis ensuite revenu très régulièrement, à l'invitation des maires successifs que je veux saluer et aussi pour accompagner la conseillère générale qui a longtemps été celle de ce canton, de 1979 jusqu'à la restructuration -qui lui avait coûté,- de ce territoire pour les élections départementales, c'est-à-dire 2014.

Parmi les discussions que nous avons, j'étais alors président du Conseil général, revenait régulièrement la question de la maison de retraite de Corrèze. Chacun convenait qu'il fallait la rénover profondément, mais il y avait effectivement deux options, comme souvent dans la vie. La première qui était de partir du bâtiment existant qu'ici beaucoup connaissent la directrice en particulier et de le réhabiliter. Une autre solution plus audacieuse était de considérer qu'il fallait construire un nouvel établissement, puisqu'il ne s'agissait plus de faire une maison de retraite telle qu'on les avait connues il y a des décennies, mais véritablement d'ouvrir un lieu où pourraient être accueillies des personnes dépendantes et même celles qui pouvaient être atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Alors comme toujours dans les débats, il y a de la passion, il y a de l'obstination et il y a forcément de la contradiction. Et à un moment, il faut choisir et monsieur le maire, avec votre conseil municipal, vous avez choisi. Vous avez donc décidé de bâtir une nouvelle structure ici, sur ce terrain et je remercie encore les propriétaires qui ont pu le mettre à disposition pour que nous puissions déposer cette première pierre pour que, dans à peine 2 ans, il y ait ce nouvel établissement.

Alors je veux à mon tour saluer toutes celles et tous ceux qui ont voulu qu'il y ait cet acte et qu'il puisse y avoir dans quelques mois véritablement un établissement doté, non seulement d'une architecture qui est parfaitement intégrée au paysage, mais aussi fonctionnelle pour permettre à ces personnes de vivre les dernières années de leur existence le mieux possible.

Le président du Conseil départemental a souligné combien les questions de financement étaient essentielles, parce que du financement de l'établissement dépend le prix de journée. S'il est possible d'arriver à ce prix de journée, 55 €, c'est bien parce que vous avez été capables de maîtriser tous les éléments du coût : le foncier, la construction et d'aller chercher des financements à l'extérieur.

D'où l'intervention de Bernard COMBES. Jusqu'à présent, c'était le conseiller masqué, mais vous avez bien voulu reconnaître ses mérites. Il utilise mon nom et ma fonction et il a raison pour

avez bien voulu reconnaître ses mérites. Il utilise mon nom et ma fonction et il a raison pour plaider, mais on ne peut plaider que de bons dossiers. Cessons de croire qu'il n'y a là que préférences, privilèges ou interventions. Si je peux être utile et je crois l'avoir été pour le département c'est en ouvrant des portes, ce n'est jamais en forçant un destin.

Je crois que ce serait une très mauvaise idée de la République que d'imaginer que, selon que l'on est placé ici ou là, il est possible d'avoir ce que les autres n'auront pas. Ici, vous n'avez pris à personne, vous avez fait en sorte que votre message puisse être entendu et que vous puissiez avoir des financements liés à la situation territoriale. Parce qu'il est vrai que la Corrèze est un département qui anticipe sur ce qui est une évolution de notre société, le vieillissement de la population.

Nous croyons que c'est un handicap que d'avoir une population qui vieillit, non, c'est une chance considérable, d'abord pour les intéressés. Mais c'est surtout une façon de préparer ce qui va être le service de demain et d'être capable, y compris avec les technologies, de pouvoir faire avancer le progrès.

J'ai voulu que la domotique, le numérique puissent être véritablement mobilisés au service des personnes dépendantes et des personnes âgées et de faire en sorte que l'on puisse leur donner les capacités d'autonomie, de décision même pour ce qui concerne leur vie quotidienne, grâce à ces outils-là. Notre région, le Limousin avant qu'elle ne disparaisse dans la Nouvelle Aquitaine, avait été motrice pour un certain nombre d'industries et de technologies.

Nous avons aussi été capables de faire en sorte que des établissements puissent être véritablement des références. Je pense que pour l'Agence de santé, celui de Corrèze en sera un bien utile à proposer à d'autres. Je veux revenir sur les questions qui ont été posées. Le financement, c'est bien sûr les résidents qui l'assurent par le prix de journée, même si les collectivités jouent leur rôle et comme je l'ai expliqué arrivent à diminuer le coût qui revient aux usagers.

Alors comment les Français, les familles qui sont concernées, peuvent avoir à la fois le service qui est espéré et en même temps ne pas en avoir la charge à un niveau insupportable ? Cela a été la création de l'allocation personnelle à l'autonomie et j'ai voulu à travers une loi, qui a été votée au cours de cette législature, que le reste à charge puisse être diminué et qu'il puisse y avoir une prise en compte de la situation de toutes les personnes qui sont dans ces structures-là.

Il y a 700.000 personnes qui sont dans des établissements. Mais beaucoup d'autres qui sont à domicile. Donc nous avons à répondre à deux exigences. La première, maintenir au domicile de la meilleure des façons les personnes qui peuvent encore disposer de leur autonomie et c'est toute la question des structures qui doivent accompagner ces personnes. Là encore, nous avons mis en place un fonds de soutien et je sais qu'ici en Corrèze, il y a nécessité de l'utiliser. Et puis de donner à ces familles la possibilité, grâce à cette allocation, de pouvoir prendre en charge les aides qui leur sont apportées.

Il fallait aussi soulager les aidants comme l'on dit, former ces aidants, les personnes qui sont auprès des plus âgées et faire en sorte que les familles puissent être soulagées. On a même créé un congé pour les aidants. Pour les personnes qui sont en structure, en établissement et qui voient l'ensemble de leurs revenus passer dans le coût de ce prix de journée, nous avons également agi à travers une amélioration de l'Allocation personnalisée à l'autonomie.

Nous voulons aussi qu'il y ait une politique qui puisse avoir une exigence de qualité, ce qui suppose de créer des emplois qui correspondent à ce que vont être les besoins de demain. Mais des emplois qualifiés, trop souvent on considère que les personnes qui accompagnent sont des personnes qui n'ont pas besoin de formation. Au contraire, nous devons leur permettre d'avoir non seulement une qualification, mais une promotion.

Voilà pourquoi j'attache beaucoup de prix, à ce que l'on puisse être exemplaire par rapport à l'accueil des personnes âgées et dépendantes. Nous faisons face aussi à des nouvelles maladies de la vieillesse, qui peuvent d'ailleurs saisir plus tôt qu'il est souvent constaté. Nous devons notamment, par rapport aux malades Alzheimer, continuer l'effort de recherche. Là encore grâce à ce que nous avons pu mener à bien, nous trouvons des réponses. Il n'y a pas de maladie qui puisse être véritablement inexorable, nous pouvons en ralentir les effets.

Nous voyons aussi que dans les établissements, selon la qualité des soins qui y sont apportés, nous pouvons aussi permettre qu'il y ait encore un certain nombre de souvenirs qui reviennent et d'actes quotidiens. D'où l'importance de l'animation, d'où l'importance aussi de la solidarité entre les générations. Je veux aussi souligner ce qu'est la vie ici, dans une collectivité comme la vôtre, où il y a ce sens, où il y a encore cette volonté de faire partager ses souvenirs, ses expériences, mais aussi sa vitalité quand on en dispose.

C'est un équilibre de vie et souvent au regard des territoires ruraux comme les territoires sur lesquels s'accumuleraient les difficultés, il y a bien sûr des souffrances et des handicaps, il y a bien sûr l'éloignement mais il y a aussi une qualité de vie. Il y a aussi des établissements de cette importance que vous allez créer ici. Il ne faut jamais avoir de doutes sur la solidarité, parce que, quand on regarde ce qui se fait : le Centre de secours où nous étions ce matin, l'Etablissement pour les personnes âgées, la restructuration d'un certain nombre d'hôpitaux, vous avez évoqué le Cornil, mais nous avons cette possibilité de créer un cadre de vie qui permet la solidarité.

De la même manière, nous continuons à investir, toujours sur nos territoires. Ce mot qui revient sans cesse, c'est celui à la fois de solidarité et de service public, ce sont ces mots-là que nous devons défendre. Mais il y a aussi forcément des efforts de gestion à affaires et des finances qui doivent être maîtrisées, c'est ce que vous avez fait.

Voilà pourquoi j'ai été heureux de revenir ici, à Corrèze, commune qui a été visitée par des personnalités très éminentes. C'est Bernadette CHIRAC qui avait fait venir Hillary CLINTON, au moment où elle était l'épouse du Président américain. A Corrèze était venu aussi le Président chinois qui, dit-on, avait dansé à Bity. Et à Corrèze était venu aussi un certain nombre de personnalités pour tenir nombre de réunions.

Alors il est bien légitime que le Président de la République soit à Corrèze aujourd'hui. C'est un honneur que vous me faites de venir après cette suite qui m'a précédé. Ceux qui ne connaissent pas la Corrèze disent : mais comment il peut exister une commune qui s'appelle Corrèze dans le département de la Corrèze ? La réponse a été donnée, parce qu'ici on est au centre et vous avez même dit que c'était le paradis.

Merci de m'avoir accueilli au paradis. Beaucoup s'interrogent sur ce que je vais faire, se demandent où je vais aller. Vous avez la réponse. Non pas à l'EHPAD de Corrèze mais au paradis.

Merci.